



Paris, le 17 mars 2006

Depuis 2004, nouvel engouement des entreprises pour la création de fondations

Résultats de la dernière Enquête nationale auprès des fondations¹ de l'Observatoire de la Fondation de France – mars 2006

En 2004 et 2005, les entreprises ont créé près de 5 fois plus de fondations par rapport à 2003 : 21 créations en 2004 et 24 en 2005, contre 5 en 2003.

On dénombre début 2006, 175 fondations créées par des entreprises, dont 56 abritées par la Fondation de France.

Ces fondations ont dépensé **116 millions d'euros** pour l'année 2004 dont 106 millions ont été attribués en subventions, prix et bourses.

Les effets mesurés de la Loi sur le mécénat de 2003

- toutes les fondations créées depuis la loi affirment qu'elles auraient vu le jour sans ces mesures fiscales.
- plus de la moitié déclarent que la nouvelle incitation fiscale n'a représenté que « *l'un des éléments déclencheurs de la création de leur fondation* ».
- seulement 9 % des fondations créées par une entreprise estiment que les nouvelles dispositions fiscales ont été suivies d'une augmentation de leur budget annuel.

Le secteur d'intérêt général privilégié reste celui de l'art et la culture, mais il est suivi de près par le secteur social

Les arts et la culture, l'action sociale et les services sociaux, la santé et la recherche médicale rassemblent les plus grands nombres de ces fondations :

Répartition des fondations selon leur secteur d'intervention principal :	
Enseignement et formation	15%
Art et culture	23%
Santé / Recherche médicale	16%
Services sociaux	21%
Sciences	5%
Autres	3%
Environnement	10%
Emploi et marché du travail	7%
Total	100%

Les nombreuses fondations créées depuis 2003 n'induisent pas de changement majeur dans la répartition des secteurs d'intervention de ces fondations.

¹ actualisation de la première Enquête nationale auprès des fondations de l'Observatoire de la Fondation de France, portant sur l'année 2004. Enquête fondée sur une base de données de 107 fondations créées par au moins une entreprise, réalisée par courrier, remplissage sur dossiers détenus à la Fondation de France et téléphone entre décembre 2005 et février 2006.

Les données incluant l'année 2005 sont extraites des bases de données régulièrement mises à jour au sein de l'Observatoire de la Fondation de France.

Focus : un mécénat d'entreprise peu connu

Au delà de ces 175 fondations, l'étude de l'Observatoire fait le jour sur 74 fondations qui comptent généralement plusieurs entreprises parmi leurs fondateurs, et dont les ressources de fonctionnement sont beaucoup plus diversifiées (les recettes générées par leurs activités et les subventions publiques couvrent près des 2/3 de leurs budgets en moyenne...).

Elles sont à 85 % fondations reconnues d'utilité publique. Opérationnelles ou distributrices de fonds, **elles ont dépensé 277 millions d'euros en 2004.**

Leurs actions se concentrent plus sur l'enseignement, notamment supérieur, la santé, notamment la recherche médicale et les sciences (ex. : Fondations INSEAD, HEC, SUPELEC, Fondation Santé et radiofréquences).

En résumé :

Type	fondations créées par une seule entreprise	fondations regroupant plusieurs entreprises associées à d'autres fondateurs
Nombre en 2006	175	74
Dépenses totales 2004	116 millions d'euros	277 millions d'euros

Contact : Odile de Laurens, responsable de l'Observatoire de la Fondation de France, tél. : 01 44 21 31 75 – e-mail : odile.delarens@fdf.org

Etude disponible sur demande et
sur www.fdf.org rubrique Observatoire de la générosité

Fondation d'entreprise : entité juridique réservée aux sociétés civiles ou commerciales
Fondation abritée : placées sous l'égide de la Fondation de France ou de l'Institut de France
Fondation reconnue d'utilité publique : créée par décret de reconnaissance signé du ministère de l'Intérieur et du Premier ministre.